

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 MARS 2021.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 MARS 2021, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissons l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR» emploie : 10,44 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «SICAV AVENIR » emploie 80,77 % de son actif en valeurs mobilières, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 80% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

3/ La société «SICAV AVENIR» emploie 6,94 % de son actif net en titres OPCVM, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 5% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 MARS 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 MARS 2021.

Paragraphe d'observation

1- Nous attirons l'attention sur la note 3-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017, à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 21 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK INTERNATIONAL

Hichem AMOURI

BILAN
 arrêté au 31/03/2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	954 281	903 572	893 536
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		284 167	125 320	168 589
b - Obligations et Valeurs assimilées		670 114	778 252	724 947
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		226 791	283 437	281 126
a - Placements monétaires	4-3	102 012	207 189	100 671
b - Disponibilités	4-9	124 779	76 248	180 455
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	348	388	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 181 420	1 187 396	1 175 010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créateurs	4-7	2 742	4 156	3 636
PA 2 - Autres créateurs divers	4-11	20 817	12 228	15 430
TOTAL PASSIF		23 559	16 384	19 066
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 120 187	1 114 335	1 122 780
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	37 675	56 677	33 163
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		33 163	46 573	17
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 512	10 104	33 146
ACTIF NET		1 157 861	1 171 012	1 155 943
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 181 420	1 187 396	1 175 010

ETAT DE RESULTAT
 arrêté au 31 Mars 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2021 31/03/2021	Période du 01/01/2020 31/03/2020	Période du 01/01/2020 31/12/2020
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	10 761	12 314	54 071
a - Dividendes		-	-	4 844
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 761	12 314	49 227
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	1 589	4 460	11 820
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 351	16 774	65 891
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 985	-2 022	-8 034
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 366	14 752	57 857
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 5 854	- 4 648	- 24 712
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 512	10 104	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 512	10 104	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-5 550	1 104	33 838
* +/- values réalisées sur cession des titres		3 777	-1 268	-25 041
* Frais de négociation de titres		-821	-12	-527
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 918	9 928	41 415

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 Mars 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2021au 31/03/2021	Période du 01/01/2020au 31/03/2020	Période du 01/01/2020au 31/12/2020
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	4 512	10 104	33 146
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 5 550	1 104	33 838
c - +/- values réalisées sur cession de titres	3 777	- 1 268	- 25 041
d - Frais de négociation de titres	- 821	- 12	- 527
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 46 556
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-
* Régularisations des sommes distribuables	-	-	-
b - Rachats	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 918	9 928	- 5 141
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	1 155 943	1 161 084	1 161 084
b - En fin de période	1 157 861	1 171 012	1 155 943
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	20 348	20 348	20 348
b - En fin de période	20 348	20 348	20 348
VALEUR LIQUIDATIVE	56,903	57,549	56,809
<u>AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</u>	0,17%	0,86%	3,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/03/2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituables au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers a été généralisée.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à STB Finance Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 mars 2021, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2021, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 mars 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La SICAV AVENIR détient deux lignes de BTA dont les souches ont été ouvertes à l'émission après le 1er janvier 2018. Elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 954 281 DT contre 903 572 DT au 31/03/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Coût d'acquisition	919 909	895 767	852 108
- Actions et droits rattachés	200 148	94 926	100 788
- Titres OPCVM	79 069	46 144	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	640 692	754 697	694 692
Plus ou moins values potentielles	16 614	-10 570	22 163
- Actions et droits rattachés	3 683	-16 291	10 924
- Titres OPCVM	1 266	541	249
- Obligations et valeurs assimilées	11 664	5 180	10 991
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	17 758	18 375	19 265
Total	954 281	903 572	893 536

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 10 761 DT pour la période allant du 01/01/2021, au 31/03/2021, contre un montant de 12 314 DT du 01/01/2020, au 31/03/2020, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
- Revenus des actions	-	-	2 241
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	2 603
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	10 761	12 314	49 227
Total	10 761	12 314	54 071

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021, à 102 012 DT contre 207 189 DT au 31/03/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Compte à terme STB			
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	-	207 189	-
Placement au 16/05/2021(Taux 6,8%) 181 jours	102 012		100 671
Total	102 012	207 189	100 671

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021, au 31/03/2021, à 1 589 DT contre 4 460 DT du 01/01/2020, au 31/03/2020, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
- Intérêts/ Placements à terme	1 589	4 460	11 820
Total	1 589	4 460	11 820

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2021	
- Montant	1 122 780
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 5 550
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	3 777
- Frais de négociation de titres	- 821
Capital au 31/03/2021	
- Montant	1 120 187
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Sommes distribuables de l'exercice en cours	4 512	10 104	33 146
Sommes distribuables des exercices antérieurs	33 163	46 573	17
Total	37 675	56 677	33 163

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021, à 2 742 DT contre 4 156 DT au 31/03/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
- Gestionnaire	584	1 987	579
- Dépositaire	2 158	2 168	3 057
Total	2 742	4 156	3 636

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021, au 31/03/2021, à 1 985 DT contre 2 022 DT du 01/01/2020, au 31/03/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
- Rémunération du gestionnaire	1 694	1 728	6 851
- Rémunération du dépositaire	291	294	1 183
Total	1 985	2 022	8 034

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021, à 124 779 DT contre 76 248 DT au 31/03/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
- Avoirs en banque	124 779	76 248	180 455
Total	124 779	76 248	180 455

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021, à 348 DT contre 388 DT au 31/03/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	40	-
Total	348	388	348

4-11 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021, à 20 817 DT contre 12 228 DT au 31/03/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
TCL	2	52	10
Jetons de présence	13 306	8 923	10 662
Publicité et publications	4 547	2 528	3 183
honoraires(CAC)	2 634	249	1 307
Rémunération DG	-	106	-
Autres crébiteurs (CMF)	99	192	98
Etat retenue à la source	230	178	171
Total	20 817	12 228	15 430

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021, au 31/03/2021, à 5 854 DT contre 4 648 DT du 01/01/2020, au 31/03/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires (CAC)	1 318	249	4 517
- Redevance CMF	285	290	1 151
- TCL	31	42	366
- Jeton de présence	2643	2 673	10 691
- Publicité & publication	1573	1 395	7 976
- Rémunération DG	-	-	-
- Autres charges	4	-	10
Total	5 854	4 648	24 712

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/03/2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		200 147,720	203 831,100	17,25%	17,60%
CARTHAGE CEMENT	2 500	4 750,000	5 037,500	0,43%	0,44%
MONOPRIX	1 000	5 900,000	5 778,000	0,49%	0,50%
SAH	9 000	111 060,000	116 181,000	9,83%	10,03%
SFBT	1 200	13 427,720	24 645,600	2,09%	2,13%
SOTIPAPIER	1 000	4 560,000	3 614,000	0,31%	0,31%
STB	1 000	3 300,000	3 120,000	0,26%	0,27%
UADH	5 000	11 150,000	3 400,000	0,29%	0,29%
UNIMED	5 000	46 000,000	42 055,000	3,56%	3,63%
Titres emis ou garantit par l'Etat		176 747,000	191 807,198	16,24%	16,57%
BTA 6,3% 12/2023	55	49 995,000	53 745,736	4,55%	4,64%
BTA 6,1% 11/2021	136	126 752,000	138 061,462	11,69%	11,92%
Obligations		463 945,000	478 306,915	40,49%	41,31%
AMENBANK2009 B	500	13 315,000	13 710,036	1,16%	1,18%
ATL 2014-3 C	500	10 000,000	10 085,479	0,85%	0,87%
ATL 2017-2 C	500	40 000,000	40 202,126	3,40%	3,47%
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000,000	60 067,726	5,08%	5,19%
BH SUB 2016-1 B	1 000	60 000,000	63 244,931	5,35%	5,46%
BNA 2009 SUB	1 000	26 630,000	27 758,354	2,35%	2,40%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	73 038,575	6,18%	6,31%
BTK 2014-1 B	1 000	20 000,000	20 346,169	1,72%	1,76%
CIL 2016/2	700	14 000,000	14 101,260	1,19%	1,22%
HL SUB 2015-1	1 000	40 000,000	40 874,889	3,46%	3,53%
STB 2020-1 C FIXE	300	30 000,000	32 524,274	2,75%	2,81%
STB SUB 2019-1 C	800	80 000,000	82 353,096	6,97%	7,11%
TITRES OPCVM		79 069,435	80 335,620	6,80%	6,94%
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	185	22 441,055	22 739,460	1,92%	1,96%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	530	56 628,380	57 596,160	4,88%	4,97%
Total Général		919 909,155	954 280,833	80,77%	82,42%